



## **BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 170.000.000 DINARS  
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS  
REGISTRE DU COMMERCE : B 187 881 996 Tunis**

### **AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2013**

Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 21 juin 2013 à 16h à l'hôtel Sheraton, Avenue de la Ligue Arabe –Tunis.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2012 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 23 et 29 de la loi 2001-65, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2012 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2012 ;
6. Fixation du montant des jetons de présence ;
7. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes;
8. Pouvoirs en vue des formalités ;
9. Franchissement de seuil.

Les actionnaires seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité (carte jointe à la convocation).

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandataire doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 18 juin 2013, son pouvoir au siège social de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction de la Planification).

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**